

Échange de greniers en copropriété

Par clamy62, le 05/10/2010 à 09:21

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement en dernier étage dans un immeuble 1900 mais mon grenier (qui fait partie du lot) n'est pas situé au-dessus de mon appartement. J'aimerais avoir un conseil pour l'échange de grenier : De quelle manière dois-je m'y prendre ? Dois-je faire intervenir un métreur ? Dans l'idéal, deux greniers (de deux lots différents) couvrant la plus grande partie de la superficie de mon appartement, j'aimerais également acheter le deuxième grenier (mitoyen de celui que je souhaite obtenir par échange). La loi de l'offre et de la demande prévaut-elle, ou y a-t-il une règle sur la valeur d'achat des greniers, notamment en Côte d'Or ? Merci de votre réponse.